

S C É R É N

**SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE**

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Campagne 2009

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CRDP de MONTPELLIER

RÉSERVÉ AU SERVICE

Baccalauréat Professionnel
«Sécurité – Prévention»

Session 2009

E 1
CADRE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PRÉVENTION

SUJET E1 N° 06

Dossier 1	26 points
Dossier 2	20 points
Dossier 3	14 points
Total	60 points

Consignes de réalisation de l'épreuve :

Répondre directement sur ce document que vous remettrez dans sa totalité en fin d'épreuve dans la copie double « modèle Éducation Nationale » qui sert de chemise au dossier travail.

DURÉE : 3 heures

Pilotage National	Session : juin 2009	Code : 0906-SP ST 11
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité – Prévention »		
Épreuve écrite : E1 Cadre de la sécurité et de la prévention		
SUJET n° 06	Durée : 3 heures	Coefficient : 3
		Page 1 sur 11

Vous êtes adjoint(e) de sécurité affecté(e) à la circonscription de sécurité publique de THIAIS (Val de Marne). Ce jour, vous prenez votre service à 14 h 00 et lors de l'appel, votre chef de brigade vous désigne comme équipier de la police secours.

DESCRIPTION DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE

Vers 16 h, vous êtes appelé(e) à intervenir à la demande du Centre d'Information et de Commandement au niveau du parking, sous sol n° 2, du centre commercial «Belle épine» de THIAIS, pour un accident corporel survenu entre un piéton et un véhicule.

Sur place, à 16 h 10, vous constatez la présence d'une personne allongée sur le sol, au niveau du passage piéton. À proximité se trouve un véhicule encastré dans un poteau. Il semble vide de tout occupant.

Votre chef vous désigne pour pratiquer les gestes de premiers secours tandis qu'il met en place un périmètre de sécurité en attendant l'arrivée des secours.

Vous parvenez à établir l'identité de la victime comme étant Monsieur Jean LELOIR, âgé de 54 ans, domicilié 24 rue d'OUTREVAULT à CHEVILLY LARUE (94).

Les sapeurs pompiers et le SAMU prennent en charge la victime. Vous vous approchez du véhicule et constatez qu'il est effectivement vide de tout occupant. Une personne, Madame DUPONCHEL, domiciliée à RUNGIS (94), se présente à vous afin de relater les faits dont elle a été témoin.

Cette dernière vous confirme avoir vu le véhicule percuter la victime à vive allure avant de terminer sa course dans un poteau. Les occupants, au nombre de deux, ont aussitôt quitté le véhicule en courant vers la galerie marchande sans se soucier de la victime.

Madame DUPONCHEL est en mesure de vous décrire les deux individus :

- le conducteur, d'environ 1,70 m, de type européen, cheveux bruns, portait une veste de jogging bleu marine avec 3 bandes blanches sur le côté ;
- le passager, de plus grande corpulence, portait une casquette noire.

Le témoin ne peut vous apporter davantage de précision.

Votre chef d'équipe vérifie l'immatriculation de la voiture auprès du fichier des véhicules volés. Il s'avère que le véhicule de type Peugeot 307 a été effectivement déclaré volé la veille. Une plainte a été déposée auprès du commissariat de NANTERRE (92) par la propriétaire, Madame Sylviane DURANT.

Sur votre demande, la voiture est prise en charge par le garagiste agréé pour être remise en fourrière.

Votre chef de bord décide alors d'effectuer une patrouille dans la galerie marchande afin de tenter de retrouver les deux individus.

À 17 h 30, lors de votre patrouille, vous repérez deux individus correspondant en tous points au signalement fourni par le témoin. Ils sont assis à la terrasse d'une brasserie à l'intérieur de la galerie marchande. Vous mettez en place un dispositif de surveillance discrète en faisant appel à des renforts en civil. Les deux individus sont interpellés à la sortie de la galerie.

Pilotage National	Session : juin 2009	Code : 0906-SP ST 11
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité – Prévention »		
Épreuve écrite : E1 Cadre de la sécurité et de la prévention		
SUJET n° 06	Durée : 3 heures	Coefficient : 3
		Page 2 sur 11

Lors de l'interpellation, le conducteur du véhicule a sorti un couteau et a tenté de porter un coup à votre collègue gardien de la paix, Monsieur Jean-Luc BORE. Ce dernier l'a aussitôt neutralisé au moyen d'un coup de bâton de défense de type «tonfa», porté à l'avant-bras droit.

À 18 h 00, les deux individus sont présentés à l'officier de police judiciaire et placés en garde à vue. Le conducteur est identifié comme étant Monsieur Laurent LAGRISE, âgé de 24 ans, domicilié 3 rue Lamartine à Rungis ; le passager se nomme Monsieur Brian HORTON, il est âgé de 20 ans et réside 167 avenue de la Marne à Rungis.

Lors de ses auditions successives, le nommé LAGRISE a déclaré que la voiture lui avait été prêtée par un ami. Il admet avoir eu connaissance du vol préalable de ce véhicule. Il avait décidé de faire une sortie avec son ami Brian HORTON, lequel était parfaitement au courant du vol du véhicule.

Les sapeurs pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours 94 (SDIS) ont pris en charge la victime de l'accident, Monsieur LELOIR. Le délai de route après réception de l'appel s'est effectué en 9 minutes.

Cette intervention s'est déroulée dans le cadre de l'organisation actuelle de l'organisation civile qui a subi des évolutions successives. Organisée, à l'instar de toutes les administrations françaises, de manière pyramidale, la sécurité civile comprend 5 niveaux.

DOSSIER 1

TRAVAIL 1.1

Qualifier et classifier, hormis le délit de fuite et les violences involontaires à personne, l'infraction commise par Monsieur Laurent LAGRISE.

TRAVAIL 1.2

Préciser si le passager a commis également une infraction. Qualifier et la classifier.

Pilotage National	Session : juin 2009	Code : 0906-SP ST 11
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité – Prévention »		
Épreuve écrite : E1 Cadre de la sécurité et de la prévention		
SUJET n° 06	Durée : 3 heures	Coefficient : 3
		Page 3 sur 11

TRAVAIL 1.3

Donner les éléments constitutifs de l'infraction commise par Monsieur Laurent LAGRISE, hormis l'élément légal. Justifier vos réponses.

TRAVAIL 1.4

Indiquer, au moyen d'une croix, dans le tableau suivant, le rôle de chacun des protagonistes pour l'infraction citée ci-dessus.

	Auteur	Co-auteur	Complice
Monsieur LAGRISE			
Monsieur HORTON			

TRAVAIL 1.5

Analyser dans le tableau suivant la situation et énoncer les conditions de la légitime défense. Justifier votre réponse par rapport à la situation décrite.

Préciser en conclusion, si le gardien de la paix, Jean-Luc BORE, était en état de légitime défense.

Pilotage National	Session : juin 2009	Code : 0906-SP ST 11
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité – Prévention »		
Épreuve écrite : E1 Cadre de la sécurité et de la prévention		
SUJET n° 06	Durée : 3 heures	Coefficient : 3
		Page 4 sur 11

Les conditions de la légitime défense	Les justifications par rapport à la situation décrite
ATTAQUE	
DÉFENSE	

Conclusion :

Pilotage National	Session : juin 2009	Code : 0906-SP ST 11	
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité – Prévention »			
Épreuve écrite : E1 Cadre de la sécurité et de la prévention			
SUJET n° 06	Durée : 3 heures	Coefficient : 3	Page 5 sur 11

DOSSIER 2

À l'aide du document 1 et de vos connaissances, répondre aux questions suivantes.

TRAVAIL 2.1

Donner une définition de l'arme.

TRAVAIL 2.2

Résumer les faits énoncés dans le document 1.

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

Pilotage National	Session : juin 2009	Code : 0906-SP ST 11
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité – Prévention »		
Épreuve écrite : E1 Cadre de la sécurité et de la prévention		
SUJET n° 06	Durée : 3 heures	Coefficient : 3
		Page 6 sur 11

TRAVAIL 2.3

Préciser ce qui a été constaté pour la première fois en Vendée. Distinguer la notion de détention de celles de port, de transport et d'acquisition d'armes.

Pilotage National	Session : juin 2009	Code : 0906-SP ST 11
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité – Prévention »		
Épreuve écrite : E1 Cadre de la sécurité et de la prévention		
SUJET n° 06	Durée : 3 heures	Coefficient : 3
		Page 7 sur 11

TRAVAIL 2.4

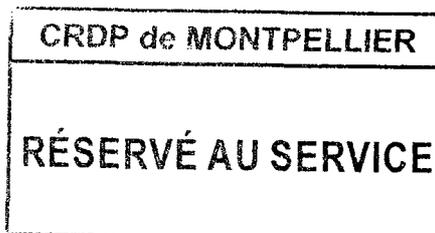
Retrouver les différentes catégories d'armes ainsi que leur appellation en complétant le tableau ci-après.

EXEMPLES D'ARMES	CATÉGORIES APPELLATIONS
Char de combat, véhicule blindé à usage militaire	
Pistolet automatique de calibre 7,65 court	
Pistolet-mitrailleur et fusil automatique de tous calibres.	
Fusil à deux canons superposés de calibre 12	
Poing américain	
Pistolet à grenaille	
Matériel de protection contre les gaz de combat et produits destinés à la guerre chimique ou incendiaire	

DOSSIER 3

TRAVAIL 3.1

Citer le document élaboré et révisé sur avis du conseil d'administration du SDIS et sous l'autorité du préfet qui fixe le délai d'intervention. Préciser les autres points abordés dans ce document.



Pilotage National	Session : juin 2009	Code : 0906-SP ST 11
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité – Prévention »		
Épreuve écrite : E1 Cadre de la sécurité et de la prévention		
SUJET n° 06	Durée : 3 heures	Coefficient : 3
		Page 8 sur 11

TRAVAIL 3.2

Préciser le texte qui a instauré la départementalisation des services d'incendie et de secours.

TRAVAIL 3.3

Expliciter le sigle CASDIS et préciser son rôle et sa composition.

TRAVAIL 3.4

Citer les 5 niveaux de l'organisation de la sécurité civile en France métropolitaine et préciser pour chaque niveau les organes de commandement et ou opérationnels.

Pilotage National	Session : juin 2009	Code : 0906-SP ST 11
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité – Prévention »		
Épreuve écrite : E1 Cadre de la sécurité et de la prévention		
SUJET n° 06	Durée : 3 heures	Coefficient : 3
		Page 9 sur 11

CRDP de l'académie de Montpellier

Pilotage National	Session : juin 2009	Code : 0906-SP ST 11
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité – Prévention »		
Épreuve écrite : E1 Cadre de la sécurité et de la prévention		
SUJET n° 06	Durée : 3 heures	Coefficient : 3
		Page 10 sur 11

Les rappers écroués pour violences avec armes.

Deux jeunes Vendéens ont été mis en examen, hier, après l'agression d'un automobiliste à Commequiers. Des vidéos les montrent sur internet, paradant avec des armes de guerre.

« Regarde ça, c'est du vrai. Ce n'est pas du pistolet à billes. Nous on a des M16 (fusil d'assaut de l'armée américaine), toi t'es avec un AK 47 (kalachnikov). » S'ensuivent des mots orduriers au phrasé mitraillette. La mise en scène est guerrière avec armes, douilles et coups de feu. Les rappers vendéens du groupe Damas1002 dégainent à tout va sur le net, dans une vidéo au titre diablement évocateur : « Les Tarés ».

« C'est la première fois en Vendée qu'on a une affaire de détention d'armes de guerre dont les auteurs ont 20 ans et qui, en plus, ne se cachent pas », souligne Jean-Luc Beck, procureur de la République. Damien et Kevin ont été rattrapés par leur blog et leur vilaine réputation au lendemain de l'agression d'un automobiliste à Commequiers (Ouest-France de vendredi). Hier, en fin d'après midi, ils ont été mis en examen et écroués pour violences avec armes en réunion et en récidive, alors que se poursuit l'enquête sur la détention d'armes de guerre.

Un automobiliste angevin blessé à la poitrine

Tout est parti de Commequiers, dimanche dernier, à 1 h 30. Un automobiliste angevin s'est garé sur la place du village.

Il a rendez-vous avec des amis. **« Il voit deux gars qui descendent d'une voiture et qui se dirigent vers lui. Le premier a une arme de poing, l'autre un fusil à pompe »,** raconte le procureur. La vitre du conducteur est baissée. L'homme est frappé. **« Il s'agrippe au canon du fusil. Il reçoit une décharge (de balles en caoutchouc) dans la poitrine. »** L'automobiliste démarre tout de même avant de laisser le volant à son passager qui le conduit à l'hôpital de Challans. Il est opéré en urgence.

Dans le même temps, les gendarmes sont alertés par un témoin qui dit avoir entendu un coup de feu. **« Ils se rendent sur les lieux »** mais font chou blanc. Du côté de l'hôpital : silence radio. Personne ne signale la présence du blessé. **« Il y a là un dysfonctionnement »,** commente le procureur. Lundi matin, la victime porte plainte.

Damien, domicilié à Longeville-sur-Mer et Kevin, de Challans, sont interpellés mercredi soir. L'un et l'autre ont déjà été condamnés pour violences avec armes et trafic de stupéfiants. **« Les gendarmes savaient qu'ils jouaient les marlous dans la région de Commequiers. »** Le fusil à pompe de type Gome cogne, un 44 Magnum et un revolver d'alarme sont retrouvés dans leurs domiciles respectifs.

Le procureur de la République, pour l'heure, **« ne souhaite pas en dire davantage. D'autres armes de première et de quatrième catégorie ont été découvertes, notamment des munitions de guerre. »** Sur ce point, l'enquête se poursuit.

Renaud GARNIER. Ouest France

CRDP de MONTPELLIER

RÉSERVÉ AU SERVICE

Pilotage National	Session : juin 2009	Code : 0906-SP ST 11
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité – Prévention »		
Épreuve écrite : E1 Cadre de la sécurité et de la prévention		
SUJET n° 06	Durée : 3 heures	Coefficient : 3
		Page 11 sur 11